

La Gazette de L'Hospitalet du Larzac



EDITO DU MAIRE



Le village s'active en Juin

Avec la réouverture du camping et de son bar restaurant, c'est la belle saison qui débute.

Nous souhaitons aux nouveaux propriétaires une belle réussite dans la continuité de leurs prédécesseurs. Ce sont les **sixièmes propriétaires** du **camping de l'Hospitalet créé dans les années 1970** (successivement les familles Massebiau, Lansonneur, Papin, Fagard, Rosa et maintenant Bossard...).

Les animations saisonnières vont reprendre avec un pic particulier au mois de juin (Zicos du Larzac, tournoi de football, soirée rose, soirée du club théâtre et musique du collège, Cœur Larzac, spectacle de fin d'année des écoles...). A noter que le repas des chasseurs a été déplacé dans le courant

de l'été.

On ne remerciera jamais assez tous les bénévoles qui s'investissent pour faire vivre le village et créer des activités et du lien...

Les comptes administratifs et les budgets communes et assainissement ont été votés. La situation est bonne et permet à la commune d'envisager l'avenir avec optimisme pour des ambitions raisonnables.

Comme la communauté de communes, **cette année encore, nous n'augmenterons pas les taux d'imposition** ce qui ne sera pas le cas des bases fixées par l'état. Mais nos dotations sont en légère augmentation et nos demandes de subventions pour le projet de l'école ont été reçues avec beaucoup d'intérêt. Nous sommes confiants dans la réalisation de cette opération.

Sur ce projet, le locataire déménagera bientôt, ce qui permettra dans un premier temps, d'emménager la salle de classe du rez-dechaussée dans l'appartement du premier étage.

Cette opération va permettre d'éviter de louer des bâtiments provisoires dont le coût était trop important pour la commune (plus de 40000€ sans subvention). En contrepartie, les travaux devront tenir compte de la présence des classes.

La commune grâce à son personnel réalise des « petits » travaux (réfection des vestiaires du stade, remise en état de l'appartement situé à côté de la mairie, fin des travaux d'aménagement du cimetière...) et l'entretien important en période printanière.

L'ensemble du personnel municipal effectue ainsi un travail souvent invisible, parfois difficile, mais remarquable qui permet d'amener du plus pour la commune : Gwenaëlle au secrétariat, Pascale à l'agence postale, Joël qui sera rejoint par le renfort estival Stéphane, Magalie, Madeline renforcée depuis le début de cette année par Zoé en service civique pour l'école (garderie, cantine, ménage et soutien à l'animation...).

Le Maire, Thierry CARTAYRADE

A LA UNE

Budget 2025 : fond de roulement et stabilité pour ce dernier budget à la charge de l'équipe en place

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2025. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre, sincérité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

II. La section de fonctionnement

a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...).

Pour notre commune :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, centres de loisirs, piscine...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Les recettes de fonctionnement 2025 représentent 531 011.22 euros.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les charges du personnel représentent **153 000 euros** des dépenses de fonctionnement de la ville (28,81%) soit 12750€ par mois pour rémunérer 1 secrétaire – 1 technicien – 2 agents de service école/cantine – 1 service civique – 1 saisonnier 6 mois – l'indemnité de maire et l'indemnité de 3 adjoints

Les dépenses de fonctionnement 2025 représentent donc 447 738.17 euros

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la Ville à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau (c'est ainsi que nous pouvons construire les garages, que nous avons changé le véhicule technique, que nous avons refait le club house et les vestiaires, et tout ce que vous avez pu constater depuis 5 ans dans l'amélioration de notre cadre de vie). Le seul emprunt a été celui de l'accessibilité de la salle du conseil et du déplacement de la poste : nous n'avons vraiment pas à rougir pour une commune de 350 habitants !

Malgré un contexte national incertain, des recettes de fonctionnement DGF en hausse

- 2024 DGF = 83 396€
- 2023 DGF = 80 947€
- 2022 DGF = 72 929€

c) La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2025 (inchangés sur ce mandat) :

- concernant les ménages : **Impôts et taxes : 162 852 € moins le FNGIR** (compensation versée à l'état en remplacement de la taxe professionnel qui a disparue des recettes communales) **19 272 € = 143 580 €**

- concernant les entreprises : Cotisation foncière des entreprises (CFE) **0€**

Le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à **143 580 €**

d) Les dotations de l'Etat.

Les dotations attendues de l'Etat sont estimées dans le cadre de la préparation budgétaire à **80 000€ (Absence des dotations en ligne à ce jour)**. Le contexte politique n'incite pas à l'optimisme et nous contraint donc à la prudence avec une estimation moyenne... on préfère les bonnes surprises.

III. La section d'investissement

a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Le budget d'investissement de la ville regroupe :

- **en dépenses** : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des **acquisitions** de mobilier, de **matériel**, d'informatique, de véhicules, de **biens immobiliers**, d'études et de **travaux** soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- **en recettes** : deux types de recettes coexistent : **les recettes dites patrimoniales** telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et **les subventions d'investissement perçues** en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la construction d'un nouveau centre de loisirs, à la réfection du réseau d'éclairage public...).

b) Les principaux projets de l'année 2025 sont les suivants :

- délaissés d'autoroute (14 000€) - Projet école (359 000€) - Changement menuiseries vestiaires club house + appartement mairie (1 700€) - Matériels et outillages (3 700€) - Vitrine cimetièrre, grilles d'expo, tables et chaises club house... (4 670€)
- Cavurnes (4 972.80€)

Restes À Réaliser projets d'investissements 2024 sur 2025 = 66 638€

- Construction de 5 garages (61 286€) – les travaux démarrent en Mai (le planning du maçon et la météo n'ont pas permis de démarrer plus tôt) - Alarme musée + église (5 352€)

c) Les subventions d'investissements prévues :

- de l'Etat : 100 545€ (DETR + Fond Vert EP) - de la Région : 49 000€ - du Département : 47 475€ - Autres : 30 000€ (CCLV projet cimetièrre) + 50 009.40€ (EUROPE LEADER)

Restes À Réaliser projets d'investissements 2024 sur 2025 = 1 050€ (Région achat vélo cargo)

Etat de la dette

Bien que l'on épure encore d'anciens emprunts, l'endettement reste très supportable avec une gestion maîtrisée.

	N°	MONTANT EMPRUNTE	DUREE	TAUX D'INTERET	2021	2022	2023	2024	2025
1	CA N°48000401456-31	120 000.00	17 ANS - 2006/2021	2.968	8808.00	0.00	0.00	0.00	0.00
2	BP N°MON604683EUR/0505100/001/1	100 000.00	15 ANS - 2015/2030	1,74 fixe	7631.00	7631.00	7631.00	7631.00	7631.00
3	CA N°00001182799	42 985.00 €	15 ANS - 2017/2032	1,79 fixe	3293.00	3293.00	3293.00	3293.00	3293.00
4	CA N°64189534413-1-47	100 000.00	15 ANS - 2006/2021	0,0120 variable	7224.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5	BP N° MON539370EUR/0541149/001	60 000.00 €	15 ANS - 2022/2037	0.95 fixe	4296.52	4296.52	4296.52	4296.52	4296.52
TOTAL					31252.52	15220.52	15220.52	15220.52	15220.52

VIE MUNICIPALE

Les Beaumettes

La présentation publique de l'obligation réelle environnementale (ORE) par la LPO s'est déroulée le 31 mars. C'est un dispositif foncier qui permet à la commune de s'engager, par un contrat volontaire, à conserver et à gérer la biodiversité sur une grande période sur un espace donné.

En effet, le village est borné à l'est par l'autoroute donc l'objectif de l'ORE consiste à garder un poumon vert à proximité du village. Le site des Beaumettes est d'une grande richesse environnementale qu'il est important de préserver dans le contexte actuel de réchauffement climatique pour l'usage des locaux. La surface concernée comprend la partie boisée et la partie non boisée. Un « léger » entretien avait permis d'aérer une partie de la forêt afin de privilégier la pousse des feuillus (hêtres, chênes...) qui remplacent progressivement les pins sylvestres. Une autre partie n'a pas été touchée afin de laisser faire l'évolution naturelle. Pour la partie non boisée, les pins sylvestres ont tendance à l'envahir ce qui entraîne une perte de la biodiversité. Un accord sera passé avec l'agriculteur qui utilise cette partie sous forme d'agropastoralisme afin de l'inclure dans le processus. Il est envisagé aussi d'éliminer les pins par des chantiers de bénévoles et du débardage à traction animale.

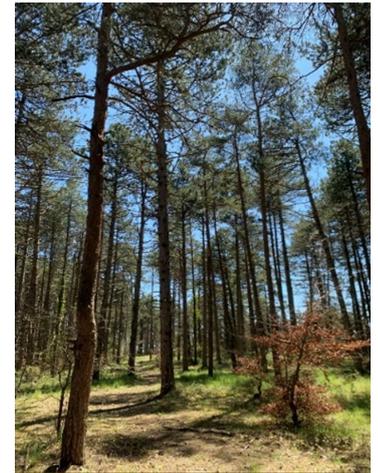
Il n'y a pas de modification d'usage pour les chasseurs, les promeneurs, les agriculteurs et les riverains... mais le site sera interdit aux véhicules (quads, motos, 4X4...) pour les autres usagers.

La LPO, partenaire de l'ORE, s'occupe des financements de l'opération, de l'étude et du suivi de la biodiversité avec des retours auprès de la population et bien sûr des écoles...

De nombreux autres partenaires s'intéressent à l'opération (parc, ONF, département, CCLV, DREAL...).

La participation financière communale est largement compensée par le versement de la dotation environnementale de soutien aux communes pour les aménités rurales.

Autres informations environnementales : Il est aussi à noter qu'en raison d'une sur fréquentation, le parking des Canalettes sera fermé deux mois à l'automne pour laisser le site se reposer et laisser l'usage à d'autres utilisateurs (chasseurs...). D'autre part, la commune récupère des petits délaissés d'autoroute rétrocédés par l'état, qui seront vendues aux propriétaires riverains s'ils le souhaitent mais les « grandes parcelles » seront gardées par la commune au cas où.



Le Maire

Vestiaires du stade : ça avance doucement mais sûrement !

Petit aperçu de la pose des faïences →

En attendant Pascale MARTIN vous raconte l'histoire de cet équipement :

« Dans les années 1990, le club de football local, l'ASHSE (association sportive l'Hospitalet Ste Eulalie) a monté un dossier de demande de subvention pour l'aménagement du stade.

Mr Quatrefages, alors conseiller général, a obtenu pour le foot, par le biais de La Mairie, une subvention d'un montant de 100 000 francs. Une deuxième subvention sera allouée plus tard afin de faire le crépi du local. La Mairie a tout d'abord utilisé les fonds pour d'autres travaux plus urgents et a, par la suite, dû que cela a été possible, débloqué le montant revenant de droit au club de football.

Le bureau et les membres de l'époque, ont décidé de construire un club house, sachant pertinemment que le montant ne suffirait pas à couvrir tous les frais de construction. Il était avant tout question d'un lieu de cohésion et de partage. Ce local étant nécessaire pour recevoir dignement les équipes adverses et pouvoir partager le verre de l'amitié à la fin des rencontres. La subvention a permis l'achat du matériel pour le gros œuvre. Joueurs, entraîneurs et autres membres du club, se sont investis en tant que bâtisseurs bénévoles pendant des mois sur leur temps libre ; des samedis de travail dans la bonne humeur et le partage pour l'enrichissement du club de foot. Pendant plusieurs années, les recettes de toutes les manifestations organisées telles que quines, tournois et soirées à thème ont été réinvesties dans l'aménagement du bâtiment pour l'isolation, WC, les menuiseries et même la pose d'une cuisine. Quelques années plus tard, la municipalité a repris la continuité de l'investissement sur ce bâtiment le rendant conforme au niveau de l'assainissement et de la sécurité afin de pouvoir le louer au public. Il est important de se rappeler les conditions de construction de ce lieu aujourd'hui bien utile à la commune et aux administrés qui louent ce lieu si symbolique et si cher aux jeunes qui ont foulé pendant de nombreuses années le terrain de foot et qui foulent encore. Merci pour l'investissement personnel de tous ceux qui ont travaillé, donné de leur temps ou prêté leur matériel. Ce local a été une réussite grâce à tous ces bénévoles. Sans eux, le club house ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui. »

C'EST A L'HOSPITALET



1^{er} repas de l'année pour les Charels

Ils étaient 42 réunis autour du premier repas de l'année et c'est Aux Terrasses du Dourzon à Nant qu'ils se sont régalés dans un cadre particulièrement idyllique.

Dans l'intervalle, l'organisation de la prochaine sortie est déjà lancée et bien engagée pour une journée le **Mardi 20 Mai à Béziers** ! Au programme : circuit en petit train, repas au restaurant à Villeneuve les Béziers, et balade sur les écluses de Fonseranes.... Tout un programme pour lequel **il reste encore quelques places** de disponibles.

Inscriptions et renseignements auprès de Marie-Noëlle GUILLOU 05.65.62.72.92



Réouverture du Camping :

Nous l'attendions avec impatience ! C'est chose faite. Le relai est passé entre Cédric et Clémence et **les nouveaux gérants Damien et Sarah ont rapidement été plongés dans le bain** ; C'est avec un large sourire que le top départ de la saison estivale a été lancé dans la joie et la bonne humeur ce vendredi 25 Avril, avec à leurs côtés, leurs deux filles immergées dans l'aventure le temps des vacances, mais aussi Clémence et Cédric, ravis de contribuer une toute dernière fois à l'activité.

La population était venue nombreuse encourager ce nouveau départ, témoignant également de son attachement à ce lieu de vie incontournable.

Le restaurant est ouvert tous les soirs du Mardi au Samedi et le dimanche midi et soir. Fermé le lundi



Une chasse aux œufs productive

Le comité des fêtes se sera démené le lundi de Pâques pour que les enfants se lancent dans une quête des traditionnels œufs jetés par les cloches et la fraîcheur matinale n'aura pas retenu les gourmands...bravo les jeunes et merci au comité des fêtes.

Les aînés se maintiennent en forme



Grâce à « **Solution Sport – Maison Sport Santé Millau** » c'est un rituel désormais bien installé qui se déroule chaque semaine dans plusieurs villages. Une réelle expertise offerte aux aînés pour garder leur mobilité, mais également prévenir, assouplir, renforcer etc...

A l'Hospitalet, les séances ont lieu tous les mardis matins à la salle des fêtes et il faut dire que l'activité est de plus en plus plébiscitée.

La pétillante Mélissa ROUX, animatrice, y met toute son énergie pour un cours alliant « mobilité » mais également, joie, partage, cohésion apportant le bien être qui redonne l'entrain nécessaire au quotidien.

Mardi 22 Avril dernier, c'est d'ailleurs une rencontre inter villages qui s'est déroulée sur le magnifique City Stade de l'Hospitalet, regroupant ainsi sous un ciel

bleu de circonstance 32 hommes et femmes décidés à profiter de chaque instant dans la joie et la bonne humeur.

Une vraie réussite, qui soyons en certains, sera renouvelée pour le plaisir de tous.

Infos et renseignements : Mélissa ROUX : 06.84.99.99.25



Samedi 07 Juin - Tri sélectif :

De 10h00 à 12h00 salle du conseil Municipal : distribution des cabas adaptés aux ouvertures des nouvelles colonnes jaunes pour le dépôt en vrac (fini les sacs jaunes) des emballages plastiques, métalliques, cartons et papiers.

Dimanche 08 Juin - Retour de la soirée rose organisée par le Comité des Fêtes

À 19h30 à a salle des fêtes :

" **L'Hospink'talière : Le grand retour d'une soirée festive et solidaire contre le cancer**

Après une pause, voilà une nouvelle édition encore plus engagée et festive !

Entrée : 5€ pour une soirée qui fait du bien au cœur et à la cause

Cette soirée emblématique fait son grand retour pour réunir tous ceux qui souhaitent passer un bon moment tout en soutenant une cause essentielle.

🎯 - Tous les bénéfices seront reversés à deux associations engagées dans la lutte contre le cancer : La Ligue et La Clé.

🎧 - Au programme :DJ Yannick vous fera vibrer toute la soirée avec un set énergique et festif

🍔 - Un food truck sera présent pour vous régaler tout au long de la soirée avec de quoi satisfaire toutes les envies.

Que vous soyez fidèle à l'événement ou que vous le découvriez pour la première fois, **ne manquez pas ce grand retour placé sous le signe de la solidarité, de la musique et du partage ! Venez nombreux et faites passer le mot : chaque présence compte, chaque sourire soutient le combat.**

L'Hospink'talière est de retour... et vous n'allez pas vouloir manquer ça ! "



Le comité des fêtes

Vendredi 13 juin - Théâtre : les collégiens foulent les planches



Le Collège du Larzac en fête à 18h30

« Spectacle du Club Théâtre et Représentation du Club Chorale

Spectacle « LES JOURS D'APRÈS »

Création théâtrale interprétée par les élèves du Club Théâtre mené par Marie-Line Portes et Amélie Rolland
Écriture et mise en scène : Amélie Rolland

3 025. Après le grand chambardement du troisième millénaire, le monde est en reconstruction sur des bases nouvelles, avec des nouveaux repères. Les différentes classes composant la société tentent, comme elles peuvent, de trouver leurs places dans ce nouveau monde aseptisé. Alors qu'il semble plus facile de vivre et d'obéir aux instances dominantes sans se poser de questions, certaines personnes vont chercher à faire autrement... »



www.compagnie-encyclie.com

Samedi 14 juin - 4^{ème} édition des scènes musicales des ZICOS

LE Foyer Rural de L'Hospitalet du Larzac présente
ROCK · SOUL · JAZZ · REGGAE · SKA

16H00 - 17H00
à l'église
Agathe Catel / Primo Gaouzi

17H00 - 18H30
à l'église ou à l'impasse Raynal
Scène découverte:
Les ADOL
Hof Socks Swing Band

18H30 - 19H30
à la buvette
Marakawa

20H00 - 21H00
grand scène
10 Beers After

21H00-22H00
grande scène
La Yema

22H00-00H00
grande scène
PPZ

14 JUIN 2025
ZICOS DU LARZAC
L'HOSPITALET DU LARZAC

4^{ème} édition !

PPZ
LA YEMA
10 BEERS AFTER
AGATHE CATEL / PRIMO GAOUZI
MARAKAWA

• SCÈNE DECOUVERTE
CONCERTS GRATUITS
buvette et restauration sur place

16H00 - 17H00
à l'église
Agathe Catel / Primo Gaouzi

21H00 - 22H00
grande scène
La Yema

18H30 - 19H30
à la buvette
Marakawa

20H00 - 21H00
grande scène
10 Beers After

22H00 - 00H
grande scène
PPZ

Vendredi 20 juin - kermesse des écoles

Dimanche 22 Juin - Cœur Larzac

Au départ de la salle des fêtes à 9h00 : Nouvelle édition de la journée solidaire organisée par l'association Cœur Larzac pour financer des œuvres caritatives et la recherche contre les maladies cardiovasculaires

- Randonnées cyclistes route et Gravel/vtt : parcours de 18 à 70 km en fonction des niveaux (Ouvert aux vélos électriques)
 - Randonnées pédestres 10/12 km
 - Repas
 - Tombola et Marché de producteurs et d'artisans.
- Une journée au grand air placée sous le signe de la solidarité.

CŒUR LARZAC
L'HOSPITALET DU LARZAC
DIMANCHE 22 JUIN 2025

EN FAVEUR DE LA RECHERCHE CARDIOVASCULAIRE

PARCOURS COEUR ARTÈRES

Parcours 18 km débutants
45 et 70 km pour les plus confirmés
Parcours gravel VTT- VAE 45 km
Parcours pédestre 10/12 km
Repas sur place et Buvette

Départ de toutes les épreuves
salle des fêtes de l'Hospitalet
Randon routes départ 9h 00
Gravel et marche 9 h 15

VAE-VTT AL et tous types de vélos acceptés

Partenaires: BÉLAGS, CROUS, GINNIUS, ANV, Groupama, AVEYRON, DRAIT, FONDATION COEUR ARTÈRES, etc.

Renseignements : www.coeurlarzac.fr - coeurlarzac@gmail.com

La minute de la poste

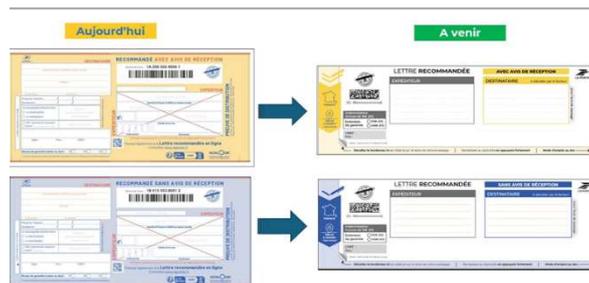
La lettre recommandée

Hier : La lettre recommandée est officialisée en France par l'ordonnance Royale n° 10567 du 11 janvier 1829.

Dans un premier temps, elle sera limitée à Paris car seuls les commençants, ecclésiastiques, administrateurs politiques et notables correspondent par lettre. L'utilisation, couronnée de succès, s'étendra à tout le pays en 1844.

La première moitié du 19ème siècle, est marquée par la défiance que les usagers portent au service postal, à savoir retard, destruction, viol de secret, spoliation. La Poste est accusée de tous les maux. La lettre recommandée est le moyen choisit pour rétablir la confiance des usagers.

Au départ, elle est placée sous enveloppe scellée de deux cachets, inscrite sur un registre à souche avec un numéro d'enregistrement porté sur un bulletin remis à l'expéditeur et un récépissé adressé au destinataire qui ne pourra retirer sa lettre que sur sa présentation. Les conditions de sécurité sont très pointues et quasiment optimales.



Aujourd'hui encore, la lettre recommandée est utilisée pour sa valeur juridique. Elle s'est adaptée à son temps et au 21ème siècle, est même devenue électronique (LRE) par internet.

En 2025, elle se modernise encore pour vous offrir un nouveau visuel et afin d'en déduire la complexité de fabrication, deux feuillets simplement.

Petit à petit, et lorsque le stock national des anciennes liasses sera terminé, vous allez voir apparaître, en bureau de Poste ou dans vos courriers adressés, la nouvelle gamme des Lettres recommandées simples (LR1) et des lettres recommandées avec accusé de réception (LRAR).

Vous n'aurez plus à écrire l'adresse sur l'enveloppe car la liasse et la vignette d'affranchissement seront toutes les deux collées sur le devant. Rien ne changera pour vous. La couleur restera inchangée, bleu pour la LR simple et jaune pour la LRAR. Elle gardera sa valeur juridique. La preuve de dépôt vous sera rendue tamponnée avec le timbre à date.

Modèle actuel et nouveau visuel en 2025.

Pascale MARTIN

Etat Civil

✠ Décès : SOULAGES Robert décédé le 3 mars 2025 à l'âge de 74 ans.

EN BREF

Le Parc Régional des Grands Causses vous soutient

Le Carrétou : le Véhicule solidaire de la Santé amène à vous les professionnels de la prévention, du dépistage et du soin. Il stationne sur les places des centres anciens et des villages et vous accueille avec ou sans rendez-vous.

Vendredi 6 juin 2025 - La Cavalerie

Atelier santé des femmes : atelier couture & kit de protection avec café des femmes à tous les âges de la vie, animé par Tremplin pour l'emploi, une sage-femme et le Comité Régional de Dépistage des Cancers. - Place de la Mairie de 14h à 17h



Répair cafés : la tournée de printemps proche de L'Hospitalet ;

plus d'infos sur <https://www.parc-grands-causses.fr/repair-cafes-la-tournee-de-printemps>

Votre grille-pain vous semble grillé, votre vélo vous semble en fin de cycle et votre jean ne tiendrait plus qu'à un fil ? Retrouvez les prochains rendez-vous

- Les 1ers samedis du mois - Sainte-Eulalie-de-

Cernon : Répair café électroménager avec l'Association La Caze de 10h00 à 12h00 - Lieu : Mairie - local de l'association

- Samedi 24 mai 2025 – Cornus : Répair café vélo avec ABC Cycles. Lieu : Salle des fêtes de 10h à 12h.



CONSEILS, INFORMATIONS & INSCRIPTIONS AUX DIFFÉRENTES DATES

info@parc-grands-causses.fr

05 65 61 35 50

Devenez ambassadeur de l'économie circulaire, en vous rendant chez l'un des acteurs référencés dans l'annuaire !

Outil interactif, il vous permettra de trouver rapidement un professionnel proche de chez vous pour allonger la durée de vie de vos objets !

Disponible par ici 

Vous connaissez un acteur non recensé ou souhaitez communiquer une modification ? N'hésitez pas à nous contacter au 05 65 61 35 50 ou manon.lilas@parc-grands-causses.fr

